

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS562

présenté par
Mme Vidal, rapporteure

ARTICLE 9

À la dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« état des lieux »

le mot :

« bilan ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.